

Du mercredi 4 au dimanche 8 avril, la Ville sera en fête à l'occasion du carnaval du Boeuf-Villé.

Comme chaque année, la Municipalité organise le concours de miss Printemps et offre à l'heureuse élue et ses dauphines l'honneur de représenter la jeunesse montluçonnaise tout au long de l'année lors de différentes manifestations.

Cette année, la soirée de l'élection se déroulera jeudi 6 avril, à 20h au théâtre Gabrielle-Robinne. Les candidates vous proposeront un véritable spectacle. Une soirée placée sous le signe du cabaret.

> Entrées (2€) à retirer à partir du 13 mars au Pôle Événementiel de la Cité administrative.

Conditions de participation :

Peuvent prétendre au titre les jeunes filles nées entre 1991 et 1999, domiciliées sur l'une des communes de Montluçon Communauté.

Dossier à retirer au Pôle Événementiel Festivités à la Cité administrative munie d'une copie de ta carte d'identité et d'un justificatif de domicile ou en faire la demande par mail à jm.tinet@mairie-montlucon.fr avant le 10 mars.

Renseignements complémentaires : Pôle Festivités - Tél : 04 70 02 19 47.